



Fiche d'adhésion/renouvellement au CTB

Saison 2025 / 2026

Disciplines pratiquées : 10 mètres 25 mètres 50 mètres 100 mètres

Nom : Prénom :
Nom de naissance :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Nationalité : Date contrôle de connaissances :
N° Licence : Détection : B 1° B 2° B 4°
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél. Personnel : Tél. professionnel :
Tél. portable personnel : Tél. portable professionnel :
E-mail personnel :
E-mail professionnel :

ADHESION AU CTB	Tarifs Adhésions	Cocher
Nouvel Adhérent (Adulte)	233 €	
Renouvellement (Adulte)	183 €	
Jeune (- 20 ans)	145 €	
Adhésion en 2 ^{ème} club	126 €	
Mutation (licence payée à l'ancien club)	146 €	
Réduction si résident Blagnac	- 15 €	

PAIEMENT : L'adhésion est individuelle et valable du **01 septembre 2025 au 31 août 2026**

Montant :

Chèque Coupons Sport ANCV (+5 €) Chèques vacances ANCV (+5 €) Numéraire Autre

Chèque à libeller à l'ordre du CTB. Paiement à joindre à ce formulaire avec une autorisation parentale pour les mineurs et, **pour une première demande ou une mutation**, justificatif de domicile + photocopie pièce d'identité + 2 photos d'identité et Volet 3 du casier judiciaire et éventuellement copie du carnet de tir.

Date : Prise de connaissance et acceptation des statuts et du règlement intérieur
Signature du membre

IMPORTANT

Pour les renouvellements ou les mutations, le certificat médical doit être entré sur l'application EDEN avant la demande de licence. Inutile de le joindre au dossier d'inscription

Pour les nouveaux adhérents envoyer par mail le certificat médical avant la demande d'adhésion.



**Pas de licence,
Pas de Tir !**

CIBLE TIR BLAGNACAIS
Complexe sportif de Naudin
27, chemin du Moulin de Naudin
31700 BLAGNAC

cibletir@gmail.com
Tél. : 06 09 40 42 27
05 61 15 75 78
cible-tir-blagnacais.com



CERTIFICAT MÉDICAL

**Certificat médical de non contre-indication à
l'encadrement et / ou à la pratique du Tir sportif**

Saison 2025/2026

Je soussigné (e), Docteur

Certifie avoir examiné ce jour, conformément à l'article A 231-1 § 5 du code du sport

Monsieur

Madame

Nom :

Prénom :

Né (é) le : à

Et atteste n'avoir pas constaté à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique du Tir sportif en et hors compétition.

Et que son état de santé physique et psychique n'est pas incompatible avec la détention des armes et munitions.

Conformément à l'article L.231-2-3 du Code du Sport sur les disciplines à contraintes particulières, le présent certificat est valide pour une durée maximale de 1 an à compter de la date où il a été établi.

Date :

Cachet du médecin

Signature du médecin